

COMPTE-RENDU DU COMITE DE SUIVI DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOULE PERLIERE EN AUVERGNE 19 JANVIER 2016, BRIOUDE (43)

La réunion est présidée par Mme Sandrine COULAUD, du Service Eau Hydroélectricité et Nature de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, et animée par Samuel ESNOUF du CEN Auvergne, animateur du PRA Moule perlière Auvergne pour le compte de la DREAL.

Le présent compte-rendu est organisé sur la base de l'ordre du jour de cette réunion et le diaporama présenté en réunion est téléchargeable sur le site du CEN :

http://www.cen-auvergne.fr/-Plans-Regionaux-d-Action-PRA,122-.html#outil_sommaire_4

Sont présents :

Gilles BARTHELEMY	ONEMA DIR Auvergne-Limousin
Joël BEC	Alter Eco
Laurent BERNARD	SMAT Haut Allier
Emilie BOITHIAS	PNR Livradois Forez
Emilie DARNE	SICALA 43
Clément DUPONT	SICALA 43
Benjamin FAYE	SIVOM Ambert
Céline GOMBERT	Fédération de pêche 03
Jacques GRIMAUD	Conseil Départemental 43
Patrick LALO	DDT 15
Kilpéric LOUCHE	SICALA 43
Frédéric MARCHAND	DDT 43
René MARTIN	ONEMA SD 43
Marine MONTMAGNON	Conseil Départemental 63
Elodie PRINTINHAC	Communauté de Communes Vallée de l'Ance
David SANTERRE	ONEMA SD 43
Armelle SICART	Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (42)
Roland VEROT	ONEMA SD 43
Sylvain VRIGNAUD	Malacologue indépendant
Bertrand WOJTKO	DDT 63 /SEEF

Sont excusés : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Chambre d'Agriculture d'Auvergne, CRPF Auvergne, Limousin Nature Environnement, Conseil Départemental 03, Conseil Départemental 15, Fédération de pêche 15, 43, 63, 42 et 07, Christian Amblard CSRPN, Gilbert Cochet, Julie Collet PNR Millevalches, Frédéric Néri CEN Midi-Pyrénées, Pierre-François Prévitali SMBRC, SMAD des Combrailles, EDF (groupe d'exploitation hydraulique Loire-Ardèche), Groupement pour le développement hydraulique du massif central, Conservatoire National du Saumon Sauvage, ONF (DT Centre Ouest Auvergne Limousin)

I-Rappels sur la situation de la Moule perlière en Auvergne et la mise en œuvre régionale du PNA 2012-2017

En introduction à ce Comité de suivi du PNA Moule perlière, quelques rappels sont faits sur l'organisation et les missions de l'animation de ce PNA en Auvergne :

- ↳ Animateur du PRA pour la DREAL sur 2014-2015 : Samuel ESNOUF du CEN Auvergne.
- ↳ Fin de la mission d'animation prolongée au 31/01/16.
- ↳ Début 2015 : recherche de financements pour la mise en œuvre des actions du PRA validées fin 2014. Engagement des actions validées uniquement sur le Département de la Haute-Loire où le plan de financement a été complété à 100 % (AELB, CD43). Les autres actions validées n'ont pas été engagées à ce jour faute de budget complet.

- ↪ En 2015 : Participation, contribution aux démarches concernant la Moule perlière (N2000, Contrats Territoriaux...) sur Ance du Nord, Cère, Dore-Dolore, Chavanon,...
- ↪ En 2015 : Centralisation des données Moule perlière (PNA et hors PNA) pour l'actualisation en continu de la répartition régionale
- ↪ Echanges avec les animateurs régionaux (Limousin, Bretagne, Midi-Pyrénées...)

La répartition actualisée de la Moule perlière en Auvergne est présentée :

- ↪ Estimation de la population nationale en 2014 : fourchette de 80 à 100 000 individus.
- ↪ **Responsabilité majeure en Auvergne** avec ~ 22 000 individus, soit 20-25 % de la population nationale.
- ↪ Présence connue sur 20 cours d'eau actuellement en Auvergne, dont 10 cours d'eau avec des populations moyennes à importantes qui constituent les rivières à préserver en priorité.
- ↪ 5 cours d'eau ont des populations faibles et 5 des populations inconnues/non estimées.
- ↪ La Moule perlière a aussi disparu, ou presque, sur 6 cours d'eau.
- ↪ Suite au Comité 2014, des données ponctuelles de l'ONEMA sont remontées à l'animateur sur 5 cours d'eau. Ces données sont à confirmer/contrôler au mieux.

Joël BEC précise, avec confirmation de l'ONEMA, qu'une de ces données sur l'Ander (15) est liée à une collection d'un musée local avec « relâcher accidentel d'une coquille dans la rivière » l'Ander n'étant pas (plus ?) favorable à la Moule perlière. Cette rivière ne sera donc pas prospectée pour contrôle de station.

II-Mise en œuvre d'actions spécifiques du PNA en 2015 sur le Lignon et la Virlogeux

Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions du PNA Moule perlière Auvergne, deux actions de prospections ont pu être mise en place en 2015, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental de Haute-Loire.

- **Prospections complémentaires sur le Lignon par le SICALA :**
 - 3 stations découvertes sur le Lignon aval (~ 50 individus adultes au total) sur 12 stations prospectées + 1 station confirmée (~ 20 individus, ONEMA 43)
 - Pas de nouvelles stations sur les affluents du Lignon amont, mais une nouvelle station découverte sur le Lignon amont, en aval d'un petit barrage, dans le cadre des suivis Natura 2000 (~ 50 individus)
 - ↪ Prospections et inventaires à poursuivre au mieux sur les zones de présence constatées récemment pour affiner la répartition de l'espèce sur le Lignon.
- **Actualisation des données de présence sur la Virlogeux par le CEN Auvergne :**
 - Prospections de la partie finale de la rivière (4,5 derniers kilomètres) : très bonne présence de la Moule perlière, population estimée à 4 000 individus minimum, présence de concentrations importantes (12 de plus de 100 ind.), reproduction récente avérée (1 coquille de 12 mm trouvée), faible mortalité apparente (44 coquilles trouvées, soit 1 % de la population estimée)
 - ↪ **La Virlogeux reste une rivière majeure à préserver pour la moule perlière en Auvergne.**
 - ↪ Prospections à compléter vers l'amont (station connue la plus amont vers Esplantas)

Il apparaît que certaines populations se trouvent en dehors du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents », actuellement en cours de reconfiguration. L'intégration de ces linéaires supplémentaires serait à proposer mais le contexte de forte opposition locale au réseau Natura 2000 peut constituer un frein à la prise en compte de ces linéaires.

Des échanges ont lieu sur ces deux actions, qui montrent que les prospections peuvent apporter de bons résultats et même de « bonnes nouvelles » pour la Moule perlière en Auvergne.

III-Méthodologie de diagnostic et actions à mener sur le bassin de la Cère (15)

Une présentation synthétique du travail de diagnostic mené sur différents affluents de la Cère (15) qui abrite encore des petites populations de Moule perlière est réalisée par Sandrine COULAUD (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes). Il est précisé que de tels diagnostics ont aussi été réalisés sur la Virlange et l'Ance du Nord en 2013.

Cette présentation suscite un grand intérêt de la part des participants qui soulignent le travail conséquent réalisé par le bureau d'étude (Aquascop, 49).

Des participants précisent toutefois qu'un gros travail d'appropriation doit se faire par les acteurs locaux qui souhaitent s'impliquer dans la mise en œuvre opérationnelle des actions proposées.

J. BEC souligne que des contradictions apparaissent néanmoins dans cette étude car les moules ne sont pas toujours présentes dans les tronçons caractérisés par une forte « habitabilité ».

S. Vrignaud souligne l'importance du colmatage parmi les facteurs défavorables à l'installation de la Moule. Selon lui, ce facteur n'est pas mesuré avec une précision suffisante dans cette étude.

Ce type d'étude suscite aussi beaucoup d'interrogation sur son coût important, « *sans qu'aucune action concrète n'ait été réalisée entretemps* ».

Ce type de diagnostic pointe tous les éléments « posant problèmes » sur le cours d'eau et facilite l'engagement d'un plan de restauration global (type « contrat territorial »).

IV-Méthode de suivi de stations : réflexions et choix en Auvergne

Sylvain Vrignaud, expert malacologue en appui à la mission d'animation, présente une synthèse pour suivre des stations de Moule perlière dans le temps.

Aujourd'hui, les suivis se font à vue souvent en un seul passage. Ils ne reflètent donc qu'un minima des populations car de nombreux paramètres viennent biaiser les estimations de populations et les comparaisons des résultats ou leur interprétation peuvent soulever des incohérences.

Ces biais sont liés à l'observateur, à la profondeur de la rivière, à la turbidité, au substrat...

L'objectif doit donc être de limiter au mieux ces biais, notamment ceux liés à l'observateur.

La solution proposée est d'évaluer le taux de détection des observateurs amenés à suivre régulièrement des stations de Moule perlière en région de façon à ce qu'ils puissent corriger leurs estimations de population avec leur taux de détection évalué. Cette solution apporte de nombreux intérêts détaillés en réunion, sur lesquels une discussion a lieu.

K. LOUCHE alerte néanmoins sur le risque de destruction accidentelle d'individus lors des passages répétés de plusieurs opérateurs sur le même tronçon (nécessaires à l'évaluation du taux de détection).

En conclusion à ce point, il est proposé que l'ensemble des observateurs réguliers de la région se rencontre sur 1 ou 2 journées en 2016 (si possible) pour mettre au point la méthode de prospection et évaluer leur taux individuel de détection. Il est aussi proposé que cette rencontre soit organisée dans le cadre de l'animation du PRA, en sollicitant un budget complémentaire pour cette action précise auprès de la DREAL.

V-Etude pilote de détection de la Moule perlière par l'ADN environnemental en Auvergne

Un projet d'étude pilote de détection de la Moule perlière par l'ADNe a été retravaillé en 2015 par le CEN Auvergne et Sylvain Vrignaud qui présentent cette action dans le détail.

Les échanges soulignent l'intérêt « évident » que pourrait apporter une telle technique de détection pour rechercher les cours d'eau où la Moule perlière serait encore présente. Mais le coût important du test du protocole à retenir freine les participants. Une telle étude est jugée importante mais ne relèverait pas du niveau régional et n'apparaît pas prioritaire en région selon certains participants.

Une telle étude serait à proposer au niveau national car elle pourrait, une fois le protocole défini, servir à l'ensemble des régions, voire au-delà. Ce type de travaux relèverait donc plus de la recherche ou d'une thèse.

La sollicitation d'un financement direct du Ministère pourrait être envisagée, avec l'appui de la DREAL.

V-Problématique des populations dans les biefs : cas du pont de Mars, Lignon

Sur l'exemple du cas du pont de Mars sur le Lignon présenté par le SICALA, la problématique des populations de Moule perlière dans les biefs de moulin est abordée, car elle pose de nombreuses questions localement et une contradiction entre deux réglementations (restauration de la continuité vs espèces protégées) apparaît très régulièrement.

La récente réglementation sur la continuité écologique des cours d'eau imposant l'effacement ou l'aménagement des ouvrages peut en effet poser des problèmes de survie des populations de moule perlière implantées dans certains biefs (abaissement de la lame d'eau, voire assèchement du bief non utilisé...). Cette problématique se pose sur différents cours d'eau en Auvergne : Lignon, Dolore, Ance du Nord, Ressègue/Escamels...

Avec de nombreuses questions et échanges, cette problématique apparaît importante et nécessite une étude au cas par cas.

En synthèse, il est proposé de réaliser un recensement complet des ouvrages où cette problématique existe. Il est proposé de constituer un groupe de travail au moins à l'échelle locale pour étudier chacun des cas et trouver une solution adaptée en lien étroit avec les services chargés du suivi et de la gestion de ces ouvrages (DDT et ONEMA). Un groupe de travail à l'échelle régionale pourrait aussi être constitué pour appuyer les réflexions locales. Les contributions à ces groupes de travail doivent faire appel à des « experts ».

La question de ce rôle d'expertise reste posée : l'animateur doit-il jouer ce rôle ? faut-il faire appel à d'autres intervenants ?... Toute l'organisation de ce(s) groupe(s) de travail reste à construire, et nécessiterait un certain financement (c'est une action concrète à part entière).

Ces questions sont à régler « rapidement » car certains aménagements sont en cours de réflexion et demandent à être étudiés et à faire l'objet de décisions argumentées.

Des retours d'expérience des autres régions potentiellement concernées aussi par cette problématique sont également à rechercher. Le Limousin semble peu concerné mais le Languedoc-Roussillon pourrait l'être.

V-Proposition d'extension du périmètre du PRA Moule perlière dans le cadre de la fusion Auvergne-Rhône-Alpes

Des populations de Moule perlière sont connues sur le territoire de l'ancienne région Rhône-Alpes, dans les départements de la Loire et de l'Ardèche. Des données connues en Haute-Savoie (source INPN) ont été jugées aberrantes et ne sont pas à prendre en considération en l'état.

Différentes interventions mentionnent que certains cours d'eau pourraient être favorables à la Moule perlière mais n'ont probablement jamais été prospectés pour sa recherche. Ces cours d'eau pourront faire l'objet d'un recensement avant éventuelle prospection.

Sans opposition particulière, la DREAL décide donc de réfléchir rapidement à une extension possible du périmètre d'action de l'animation du PRA, dans le cadre de l'appel à candidature pour l'animation du PRA sur la période 2016-2017.

Questions diverses :

- *A la demande d'un participant, l'animateur intégrera le tableau de « caractérisation de l'état des cours d'eau en Auvergne » à jour en 2015 dans le rapport d'exécution de la mission d'animation téléchargeable sur le site internet du CEN, avec tous les documents du PRA Moule perlière, au lien mentionné en préambule à ce compte-rendu.*